

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

---

Nombre de membres composant  
le Conseil Municipal : 35

### SEANCE ORDINAIRE DU 11 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 11 février à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous sa présidence, à la suite de la convocation qui leur a été adressée le 05 février 2026.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. DEMUYNCK, Mme LAMAURT, Mme MAZDOUR, M. VALLEE, Mme BOILEAU, M. BUTIN, M. MARTINACHE, Mme CHOLET, M. TOURE, M. PIAT, M. GIBERT, M. BOURZIK, Mme HENNECHART, Mme ALI, M. LECHUGA, Mme YILMAZ, M. RIGAULT, M. PEREIRA, Mme BRECHU, Mme REYNAUD, Mme SUCHOD, M. FREMIN.

#### **ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. BERTHIER donne pouvoir à Mme BOILEAU  
Mme PONZIO-REFATTI donne pouvoir à Mme YILMAZ  
Mme FAGIANI donne pouvoir à Mme BRECHU  
M. BENAÏCHE donne pouvoir à M. MARTINACHE  
Mme DIAS donne pouvoir à M. GIBERT  
Mme FUENTES donne pouvoir à Mme ALI  
Mme PONCHARD donne pouvoir à Mme HENNECHART  
M. TAGLANG donne pouvoir à M. PIAT  
M. ASSAS donne pouvoir à Mme CHOLET  
M. PELISSIER donne pouvoir à M. RIGAULT  
M. SAUNIER donne pouvoir à Mme SUCHOD.

#### **ÉTAIENT ABSENTES :**

Mme GRIMAUD, Mme JARY.

#### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. BUTIN.

---

### **N°2026.02.06 – Bilan des acquisitions et cession immobilières effectuées par la commune de Neuilly-Plaisance en 2025.**

Sur présentation de Monsieur François MARTINACHE, Maire-Adjoint Délégué à l'Urbanisme et au Développement Durable,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2241-1,

Considérant l'obligation pour la commune de délibérer tous les ans sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières,

Vu le bilan des acquisitions et cessions immobilières effectuées par la commune de Neuilly-Plaisance en 2025,

Considérant l'avis majoritairement favorable de la commission de l'Urbanisme, du Développement Durable, de l'Aménagement du Parc Intercommunal et de l'Économie Circulaire en date du 09 février 2026,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
À L'UNANIMITÉ**

**ARTICLE UNIQUE** : **APPROUVE** le bilan des acquisitions et cessions immobilières effectuées par la commune de Neuilly-Plaisance en 2025 ci-annexé.

**Christian DEMUYNCK**  
Maire



**Pascal BUTIN**  
Secrétaire

